

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2024

1 - TARIF KILOMETRIQUE, INDEMNITES DES OFFICIELS, AIDE AUX CLUBS, NOTE DE FRAIS MODIFIEES, PRÊT DE RING

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Tarif kilométrique :

0.45€ jusqu'à 600km

0.30€ au-delà de 600km

Calcul km + frais autoroute sur via Michelin

Note de frais en pièce jointe

Indemnité des officiels :

- Délégué et Arbitre chef de jury = 90 €
- Arbitre, chronomètre = 70€
- Forfait repas (si repas non prévu dans la soirée) = 20€
- Forfait pesée la veille = 40€
- Médecin = 400 € (forfait championnat)
- Hôtel : 95 € si plus de 100 km (IBIS a des tarifs sportifs ainsi que CAMPANILE)
- Privilégier le covoiturage

Aide aux clubs et indemnité de prêt de ring :

- A compter du 1^{er} janvier 2025, suppression des aides actuelles (400€ pour les organisations des championnats, 100 Euros première organisation amateur et BEA)
- Mise en place d'une aide proportionnelle au nombre de licenciés
- Mise en place d'une indemnité de location de ring en fonction du nombre de licenciés

	PRÊT RING	DEPLACEMENT CFA SAUF FINALE	DEPLACEMENT CRITERIUM BEA	AIDE ORGANISATION BEA
>100 licenciés	GRATUIT	0,30€ / KM	0,30€ / KM	100 €
DE 50 A 100	GRATUIT	0,20€ / KM	0,20€ / KM	100 €
DE 30 A 50	100 €	0,15€ / KM	0,15€ / KM	75 €
- DE 50	200 €	0,10€ /KM	0,10€ /KM	50 €
EXTERIEUR	700			

2 – CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

- Soumission pour obtenir l'organisation de la compétition à compter des 1/2 Finales selon tableau suivant :

1/2 FINALE ET FINALE REGIONALES SENIOR	1/2 FINALE REGIONALE CADET/JUNIOR	FINALE REGIONALE CADET/JUNIOR
AUX ENCHERES	400 €	400 €
AUX ENCHERES	300 €	300 €
AUX ENCHERES	200 €	200 €
AUX ENCHERES	100 €	100 €
AUX ENCHERES	0 €	0 €
AUX ENCHERES	0 €	0 €

A la charge du Comité Régional : programme de compétition, frais de déplacement et indemnités des officiels, casques et gants, bascules.

A la charge de l'organisateur : locaux, ring, frais de médecin, sécurité.

Pour les 8^{ème} et les 1/4 de finale, prise en charge des frais de déplacement et indemnités des officiels ainsi que pour le championnat novice.

3 – GALAS

- En raison du nombre restreint d'officiels, seules deux manifestations par week-end seront validées, avec priorité aux compétitions régionales
- L'ordre d'enregistrement de la manifestation par les clubs sur Exalto déterminera les manifestations retenues
- Maximum de 15 combats (à moduler suivant le nombre de combats pro)
- Aucun combat après minuit
- Présence défibrillateur, sécurité et secouristes

4 – RAPPEL DES CONDITIONS DU HUIS CLOS

- Il doit impérativement avoir lieu dans la salle d'entraînement
- 1 médecin, 1 délégué, 1 chrono, 1 juge/arbitre unique,
- Sans public (uniquement boxeur + entraîneur)
- Nombre de combats pour les hommes : -10 combats
- Nombre de combats pour les femmes : - 15 combats
- Maximum de 12 combats

Françoise RABIA

Présidente